



Contenu

1. Introduction thématique	3	
2. Domaines politiques concernés	5	
3. Potentiel et défis	6	
4. Valeurs / Attitudes / Exigences	7	
5. Pertinence selon les objectifs de l'ACJF	8	
6. Prestations de l'AOS	8	
7. Avantages concrets	9	
8. Bonnes pratiques	10	
Répertoire des sources		



Contact

Association pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert du canton de Berne (voja) Spitalgasse 28 3011 Berne

076 830 10 92 info@voja.ch www.voja.ch

Mentions légales

Publié : novembre 2024

Version: 1

Alisa Gadow (Spielmobil Grossbasel West), Daniela Bötschi (anciennement rekja Moosseedorf), Tobias Nägeli (ZHAW)

Issues et gestion des issues

L'association voja entend par "enjeu" un thème concret ou un défi qui est important pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AEJO) dans le canton de Berne.

Avec la mise en place d'un Issue Management (gestion des thèmes), l'association voja a créé un instrument qui doit mettre en évidence les thèmes importants de et autour de l'AOS dans le canton de Berne et encourager la participation à tous les niveaux de l'association. De plus, les Issues doivent aider les professionnels de l'AJS ainsi que les responsables stratégiques dans les communes à répondre le plus tôt possible aux défis sociaux et à trouver rapidement les meilleures solutions avec des exemples de mise en œuvre issus de la pratique.

Remarque importante : un Issue est en constante évolution. Il n'a pas la prétention d'être complet. Les personnes intéressées par le présent Issue sont invitées à participer et à à sa mise à jour.

Introduction thématique

Le désir de "faire la fête

La présente question part du principe que les jeunes veulent passer leur temps libre avec leurs pairs et ont besoin d'espaces (libres) pour se réaliser (cf. Dei- net, 2005 ; Böhnisch, 2012). Les espaces libres se composent entre autres de temps disponible, d'espaces accessibles pour soi-même et pour d'autres jeunes et de la possibilité d'occuper ce temps et ces espaces de manière autodéterminée (Peyerl & Züchner, 2020). Un mode d'expression culturelle simple et apprécié des adolescents et des jeunes adultes, qui correspond à cette conception de l'utilisation des espaces libres, est l'organisation d'événements / de manifestations tels que des fêtes. Il s'agit de se rencontrer dans un cadre décontracté, de se montrer, d'entretenir des relations ou d'en créer de nouvelles et, surtout, de développer sa propre identité et ses sentiments d'appartenance ou de nonappartenance à certains groupes (Sichelschmidt, 2014).

L'OKJA en tant qu'acteur

L'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert suit entre autres les principes de l'orientation vers le milieu de vie et de la participation (DOJ, 2018) et veut aider les jeunes à organiser eux-mêmes leur environnement de vie et en particulier leurs loisirs. C'est pourquoi la thématique des jeunes en tant qu'organisateurs de fêtes est centrale pour l'AJO. Les jeunes doivent participer à l'élaboration de leur propre culture et faire ainsi l'expérience de l'efficacité personnelle. Pour ce faire, doivent apprendre à assumer progressivement des responsabilités et les professionnels de l'AJO peuvent leur apporter un soutien professionnel. De plus, les manifestations au sein d'une communauté ont un certain rayonnement ; la (culture) de la jeunesse est mieux perçue. Ici aussi, l'AOJ a un rôle spécifique à jouer en tant qu'acteur professionnel dans l'organisation des loisirs des jeunes.

L'Issue sert d'orientation aux animateurs de jeunesse, aux autres professionnels, aux communes, aux institutions ainsi qu'aux parents ou aux tuteurs qui accompagnent les jeunes dans ce processus. L'objectif est de développer, d'encourager et de renforcer les compétences (sociales), les intérêts et les capacités des jeunes, en plus d'une fête réussie.

S'approprier les compétences en matière de risque - le modèle d'action "risflecting©".

Dans le contexte de manifestations telles que les fêtes, la vaste thématique des différents risques est centrale : l'exubérance en général peut entraîner un relâchement de la prudence ; dans le contexte des fêtes, il convient de mentionner en particulier les dynamiques de groupe, la fatigue croissante ou les changements de perception et de comportement dus à la consommation de substances (alcool, tabac et autres substances). Pour la thématique de la gestion des risques, le modèle suivant s'impose de plus en plus dans les institutions du travail extrascolaire avec les jeunes, mais aussi dans la prévention des dépendances :

Le modèle d'action pédagogique "risflecting©" s'intéresse au développement de l'équilibre entre l'ivresse et le risque. Le risque désigne ici le lien entre l'incertitude et la signification qui accompagnent un événement et qui invitent à se confronter à celui-ci et à ses conséquences. Par ivresse, on entend une modification processuelle de la perception sensorielle et sociale, c'est-à-dire des impressions, des émotions, des limites et des conventions. Le modèle décrit un processus concret qui peut être appliqué à l'accompagnement des jeunes en tant qu'organisateurs de fêtes ou d'événements*. Il vise l'acquisition de compétences (en matière de risques), la réflexion (sur soi-même) et les interactions sociales (attention, respect, perception, prise de responsabilité, etc.) et veut rendre les personnes capables de reconnaître et danalyser les risques en tant que tels. La compétence en matière de risque doit

Les compétences sociales et émotionnelles permettent de décider si un risque doit être pris ou non. Pour pouvoir développer ces compétences, il faut disposer de capacités intellectuelles, sociales et émotionnelles fondamentales. L'objectif de la pédagogie, de la promotion de la santé et de l'accompagnement des jeunes en tant qu'organisateurs de fêtes et d'événements est de développer ces compétences. Selon ce modèle d'action, l'accompagnement des jeunes en tant qu'organisateurs de soirées vise à développer une "culture de la fête".

"culture de la fête", la préparation et le suivi (réflexion) de telles expériences collectives, car "une fête est tellement bonne que sa préparation" (Koller 2005).

Différences d'âge et bases juridiques

Dans cette thématique, il est important de faire une distinction entre les mineurs ou les jeunes et les jeunes adultes de plus de 18 ans en tant qu'organisateurs d'événements ou de soirées*, car il y a une différence entre le degré de responsabilité confié à un jeune de 13 ans et celui confié à une personne de 18 ans ou à un jeune adulte plus âgé. Dans tous les cas (même indépendamment de l'âge), il convient de prendre en compte le développement des adolescents et jeunes adultes concernés et de déterminer de manière appropriée le degré de délégation de responsabilité. Les mineurs doivent également assumer des responsabilités - c'est la seule façon pour eux d'apprendre! Lors de manifestations avec des mineurs, les professionnels de l'AOJA s'assurent, en collaboration avec les jeunes et leurs responsables légaux, que le droit en vigueur est respecté et que l'encadrement (rapproché) des jeunes (y compris la présence éventuelle d'adultes) est assuré.

Dans tous les cas, la base juridique est constituée par les dispositions de protection de la jeunesse des lois et ordonnances nationales, cantonales et communales, ainsi que par les décrets correspondants relatifs aux émissions sonores, aux éventuelles autorisations nécessaires (p. ex. débit de boissons, horaires d'exploitation), etc.

Domaine(s) politique(s) concerné(s)

Politique de la jeunesse

- Promotion et maintien de conditions cadres adaptées aux jeunes.
- · Fêtes / événements comme possibilité de des espaces (libres) pour les adolescents et les jeunes adultes.
- Possibilités de s'exercer à la prise de responsabilité et au .

Politique culturelle

Soutenir ou organiser des fêtes et diverses manifestations (culturelles) pour (et par) les jeunes ou les jeunes adultes, afin de promouvoir la culture des jeunes.

Politique sociale

- Planifier, organiser et réaliser des fêtes et des manifestations comme champs d'apprentissage sur le chemin de l'autonomie.
- Acquisition de compétences : apprentissage de la prise de responsabilité pour les adolescents et les jeunes adultes.
- La participation et l'implication sont rendues possibles (participation à une équipe d'entreprise ou d'organisation, participation à une fête).

Politique de sécurité

- · Permettre une utilisation ordonnée qui supportable pour une communauté.
- · Renforcer la compréhension des adolescents et des jeunes adultes en matière de sécurité.
- Garantir des espaces de rencontre sûrs.

Potentiel et défis

Potentiel Défis à relever

- Des espaces de rencontre sécurisés pour les jeunes dans la communauté.
- Plus de manifestations organisées par et pour les jeunes dans la commune - une culture communale plus vivante / plus diversifiée.
- Activer les jeunes à s'engager dans la préparation de l'événement,
 - -Les activités de l'équipe d'évaluation sont axées sur la mise en œuvre, le suivi et les conditions juridiques qui y sont liées.
- offrir aux jeunes un espace de liberté pour expérimenter, dans lequel ils peuvent s'épanouir et où l'échec est également possible dans un cadre sûr.
- Mise en réseau et collaboration au sein de la commune, développement d'une attitude et d'une communication communes de toutes les instances impliquées, large soutien de l'animation jeunesse en milieu ouvert et des adolescents ou jeunes adultes impliqués.
- Identification des adolescents et des jeunes adultes avec la commune de résidence.

- La prise de responsabilité des jeunes vis-à-vis des adultes et leur capacité à s'imposer vis-à-vis de leurs pairs doivent être exercées et nécessitent un accompagnement.
- Acceptation des riverains* : Une information précoce (de préférence par les jeunes responsables) et un numéro de téléphone avec une personne responsable joignable lors de la manifestation sont très précieux.
 - Des règles négociées au préalable et consignées par écrit sont importantes : cercle de personnes impliquées, horaires, déroulement, offre, etc. ; rangement, nettoyage et remise des locaux ; règles de (non) tolérance de l'alcool et du tabac, etc. et tolérance zéro pour les substances illégales / drogues ; règles spécifiques aux manifestations organisées par / avec des mineurs concernant la durée de la manifestation, la responsabilité et la présence d'adultes ainsi que l'accompagnement éventuel sur le chemin du retour.
- Les contacts d'urgence et le concept d'urgence doivent être discutés à l'avance.

Valeurs / Attitudes / Exigences

- En principe, les animateurs jeunesse devraient soutenir les jeunes dans la planification, l'organisation et la réalisation de fêtes, car cela un champ d'apprentissage important pour les adolescents et les jeunes adultes. Cette exigence coïncide en outre avec les objectifs d'efficacité et les principes de travail de l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert.
- Lors de la planification et de la réalisation d'événements, il convient de respecter les bases légales. Les jeunes devraient être impliqués activement dans la clarification du cadre juridique et, dans la mesure du possible, passer eux-mêmes à l'action. Le cadre juridique devrait être communiqué à tout moment aux jeunes de manière claire et transparente, et les responsables légaux devraient être impliqués, en particulier pour les mineurs.
- Les règles et les accords devraient, dans la mesure du possible, être élaborés en commun avec les personnes concernées. Cela favorise la compréhension et l'identification avec les accords conclus et facilite ainsi une prise de responsabilité consciente.
- Planifier et réaliser un événement avec des jeunes implique une confiance de la part des animateurs jeunesse envers les jeunes impliqués et inversement. Les animateurs représentent une instance de soutien importante, les jeunes doivent être sûrs d'avoir toujours un interlocuteur à leurs côtés en cas d'incertitude. En même temps, les jeunes devraient être informés que l'appropriation d'espaces (libres) va de pair avec la prise de responsabilités et qu'on leur fait confiance.
- Il faudrait mettre à la disposition des jeunes des outils leur permettant de se perfectionner dans la planification, la réalisation et l'évaluation d'événements.
- Une équipe d'exploitation qui s'occupe de la planification de l'événement un cadre approprié pour la participation. Au sein de l'équipe d'exploitation, les adolescents et jeunes adultes peuvent assumer la responsabilité de certaines tâches. Un groupe d'exploitation soutient en outre l'établissement de relations, permet des échanges réguliers et renforce l'identification des adolescents et des jeunes adultes avec le service de la jeunesse et l'événement prévu.

Pertinence selon les objectifs de l'ACJF

Un mode de vie autonome et responsable : considérer les adolescents et les jeunes adultes comme des organisateurs de fêtes responsables signifie leur offrir la possibilité de vivre des succès et de faire la fête, et renforce leur estime de soi.

Intégration sociale et participation : l'apprentissage social est encouragé. Les adolescents et les jeunes adultes peuvent participer, s'impliquer et faire valoir leurs besoins.

Renforcement de la culture des jeunes : l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert crée des espaces d'expérience pour les jeunes et les jeunes adultes et les soutient dans leurs activités culturelles. Elle encourage ainsi les champs d'expérimentation pour la découverte de soi, la représentation et l'interprétation de soi.

Prestations de l'AOS

L'AJO peut accompagner les jeunes de diverses manières, notamment en leur offrant un soutien pour la planification, l'organisation et la réalisation de fêtes et d'événements et en les encourageant à mettre sur pied quelque chose de manière autonome et à prendre des responsabilités. Parallèlement, elle joue un rôle important dans la mise en réseau au sein de la communauté et, ce faisant, dans le soutien à grande échelle de manifestations culturelles pour les jeunes. L'AJS apporte notamment son soutien dans les domaines suivants :

Point de contact, accompagnement et entretien des relations

Soutien des adolescents et des jeunes adultes dans la réalisation de leurs idées de manifestations, d'événements et de fêtes. Accompagnement des adolescents et des jeunes adultes avant, pendant et après l'événement - de l'idée initiale au suivi.

Soutien et acceptation dans la communauté

Soutien de la collaboration / médiation entre les jeunes, leurs pairs, les responsables légaux, les riverains* et les représentants de la commune*. Soutien spécifique pour les informations préalables (en particulier pour les riverains*), pour les autorisations (commune) et en cas de conflit. Mise à disposition de personnes de contact pendant la manifestation (jeunes et/ou adultes responsables, éventuellement des spécialistes).

Accès à des locaux adaptés

Location ou mise à disposition de locaux pour les jeunes, de salles de fête ou autres à des jeunes et à des jeunes adultes sur la base de concepts de location / d'utilisation existants et d'un accompagnement correspondant. Soutien dans la recherche et la mise à disposition d'autres locaux en cas de besoin.

Formation et accompagnement d'équipes d'exploitation

Transmission et mise en pratique de compétences pour l'organisation et la réalisation d'événements, la prise de responsabilités, la communication avec les autorités, l'administration et les riverains*,

Application des accords et des règles vis-à-vis des jeunes du même âge. Définir des priorités et un accompagnement adaptés aux jeunes, y compris des entretiens de suivi et des réflexions. Mise à disposition de personnes de contact pour les jeunes.

Concept d'urgence et gestion des situations difficiles

Mise à disposition d'un concept d'urgence (et / ou : concept de gestion des risques / des crises) avec des directives sur le comportement à adopter dans les situations difficiles et les urgences. Ce concept comprend la sensibilisation des professionnels aux facteurs de risque possibles et aux procédures adéquates, ainsi qu'une réflexion régulière à ce sujet. Traitement des situations difficiles par le biais d'entretiens entre toutes les personnes concernées ainsi qu'au sein de l'équipe par le biais d'une intervision et d'une supervision.

Avantages concrets

Pour les adolescents / jeunes adultes :

- Possibilité de réaliser ses propres idées de projets.
- terrain d'expérimentation pour la prise de responsabilités.
- Acquisition et développement de nombreuses compétences.
- Renforcement de l'estime de soi, autonomie.
- Les adolescents et les jeunes adultes disposent d'espaces (libres) dont ils ont besoin pour mener à bien différentes tâches de développement.

Pour la communauté / société :

- L'engagement de jeunes motivés ou de jeunes adultes aux compétences et intérêts variés peut s'étendre et être utilisé dans d'autres domaines communaux.
- La possibilité pour les adolescents et les jeunes adultes de participer à la vie de la communauté favorise leur identification avec leur commune de résidence. Cela permet de réduire l'exode et le vandalisme.
- Une culture communautaire vivante et diversifiée
 La culture est encouragée (promotion de l'image).
- Une attitude et une communication communes au sein de la communauté sont développées.
- Le concept de gestion des risques et des crises peut être utilisé à l'échelle de la commune et servir de base à différents domaines au sein de la commune.

Bonne pratique

Essai pilote Gestion de l'alcool sur les lieux de travail

En réaction à l'abus d'alcool chez les jeunes

/ jeunes adultes, l'animation jeunesse de Köniz (juk) a servi de la bière de manière contrôlée lors de trois manifestations pour des clients de plus de 16 ans. Sur la base de leurs expériences et d'une évaluation, les animateurs jeunesse du juk ont formulé des recommandations pour la planification et l'organisation de telles manifestations. La sécurité sur place est un aspect important : La police devrait dans tous les cas être informée de l'organisation et un concept de gestion des risques et des crises devrait être disponible.

Service spécialisé

Prévention, travail avec les enfants et les jeunes

13, rue des Boutons 3098 Köniz

031 970 95 69

andreas.wyss@koeniz.ch www.juk.ch

Le rapport final du projet pilote "Gestion de l'alcool lors de manifestations" peut être demandé directement auprès du juk.

Blackburry Lives - Série de soirées par et pour les plus de 16 ans de la région de Schwarzenburg

A l'initiative de plusieurs jeunes adultes, une série de parrainages pour les plus de 16 ans de la région a été mise en place. Plusieurs événements bien fréquentés ont été organisés avec l'accompagnement des animateurs de jeunesse. Les jeunes adultes impliqués ont peu à peu assumé davantage de tâches en tant que "groupe d'exploitation", notamment la réservation des salles, la décoration et le nettoyage, l'information des riverains*, l'obtention des autorisations d'heures supplémentaires et de débit de boissons, la commande et le service de boissons, la réservation et l'encadrement des groupes ainsi que la publicité et l'organisation de l'ensemble de l'exploitation.

Centre pour enfants et jeunes de la région de Gantrisch

Site de Schwabu Bernstrasse 9
3150 Schwarzenburg
031 731 26 00 / 079 307 82 14
fachstelle@kjfa-gantrisch.ch
www.kjfa-gantrisch.ch

Ateliers du centre pour enfants et jeunes de Lyss et environs en collaboration avec la KUFA

Dans le cadre d'ateliers de planification et de réalisation de manifestations, les jeunes sont formés par des spécialistes de la KUFA (entre autres mixer des boissons sans alcool, programmer des shows lumineux, etc.) Ce qu'ils ont appris peut être directement appliqué par les jeunes dans la réalisation de manifestations qui ont lieu à la KUFA et qui sont accompagnées par le centre pour enfants et adolescents de Lyss et environs.

Contrat d'utilisation du Anciennement Centre de jeunes "JUKA" Moosseedorf

Les locaux de l'ancien centre de jeunes JUKA pouvaient être loués par des adolescents et des jeunes adultes pour des événements privés. L'utilisation des locaux a été réglée par un contrat qui peut servir de modèle à d'autres services d'AJO pour leurs propres contrats. Ce contrat peut être téléchargé sous ce lien :

www.rekja.ch/rekja-wAssets/docs/JUKA-Raummiete/ https://Modèle de contrat d'utilisation 2019.pdf

Centre pour l'enfance et la jeunesse de Lyss et environs (KJFS)

Place du Moulin 8 3250 Lyss 032 387 85 55 jugendfachstelle@lyss.ch www.kjfs-lyss.ch

rekja - Centre régional pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert Moosseedorf, Urtenen-Schönbühl, Jegenstorf et Fraubrunnen Sandstrasse 5 3302 Moosseedorf 076 423 61 09 moosseedorf@rekja.ch www.rekja.ch

Répertoire des sources

Böhnisch, Lothar (2012) : Gérer sa vie. Un paradigme inspiré de la politique sociale pour le travail social. In : Grundriss Soziale Arbeit, p. 219-233.

Deinet, Ulrich (2005): Sozialräumliche Jugendarbeit. Bases, méthodes et concepts pratiques (2e édition). éd.). Wiesbaden, Allemagne: VS Verlag für Sozialwissenschaften.

DOJ - Association faîtière suisse pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (2018) : L'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert en Suisse. Bases pour les décideurs* et les professionnels. Document web. https://doj.ch/de/wissen/fachpublikationen/offene-kinder-und-jugendarbeit-in-der-schweiz-grundla-gen-fuer-entscheidungstraeger-innen--und-fachpersonen (dernièrement téléchargé le 12.10.2024).

Protection de la jeunesse Berne (2024): Bases légales, informations et conseils pour une protection efficace de la jeunesse dans le canton de Berne. Alcool et produits du tabac, produits à fumer à base de plantes et cigarettes électroniques. Document web. https://www.jugendschutzbern.ch/uploads/tx komicroshop/Jugendschutz Broschuere 2024 24s FR 100624 web 01.pdf (dernièrement téléchargé le : 12.10.2024).

Peyerl, Katrin & Züchner, Ivo (2020): L'espace libre à l'adolescence. Une étude théorique et empirique. In : Soziale Passagen 12, p. 379-397. Document web. https://doi.org/10.1007/s12592-020-00358-x (dernièrement téléchargé le : 12.10.2024).

Sichelschmidt, Joschka (2014): Jugendphase und Jugendszene - Junge Menschen im Spannungs- feld zwischen Gesellschaft, Szene und Identität [en ligne]. socialnet Materialien. Document web. https://www.socialnet.de/materialien/198.php (dernière ouverture le 12.10.2024)



L'association voja est soutenue financièrement par la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (GSI).

> Verband offene Kinder- und Jugendarbeit **Kanton Bern**



